



Réf. : n° 03/CSF/FDSP/2019.

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

L'an deux mille dix-neuf et le dix du mois de mars s'est réuni le Conseil scientifique de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques sous la présidence de ZOUAÏMIA Rachid et en présence de Mmes IGROUFA Zoubida, TOUATI Nasséra et MM. AÏT MANSOUR Kamal, KEBAILI Tayeb, KHELFI Abderrahmane, MAÏFI Laziz, IRATEN Abdallah, BEZGHICHE Boubekour, ALLAM Lyès, MOKHTARI Abdelkarim, AÏSSAOUI Azedine, membres.

Après avoir pris acte de la validité de la réunion au vu de la condition de quorum prévue par la réglementation en vigueur, le Conseil a procédé à l'examen des points de l'ordre du jour qui suivent :

I- Evaluation de candidatures à l'Habilitation Universitaire :

Le Conseil scientifique a procédé à l'examen de cinq dossiers de candidature à l'Habilitation Universitaire présentés par :

1- KADRI Nassima, MCB : Au vu de l'article présenté par l'intéressée intitulé :

"صندوق التضامن والضمان للجماعات المحلية كآلية للتضامن المالي محليا : وجه للتحويل المركزي"

et publié dans la Revue Académique de la Recherche Juridique, n° 1, 2018, pp. 548- 566 ;

Au vu du procès-verbal de délibération du Conseil scientifique de la faculté du 28 avril 2014 en vertu duquel ce dernier a procédé au classement de la Revue Académique de la Recherche Juridique, éditée par la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, parmi les revues accueillant des publications acceptables aux soutenances de thèses de doctorat et de l'habilitation universitaire et ce, en ce qu'elle répond aux critères fixés par le Conseil scientifique de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa par délibérations du 15 janvier 2014 et du 14 décembre 2014 ;

Au vu de la soumission et de l'acceptation de l'article présenté avant la promulgation de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018, fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C » ;

Au vu du contenu de l'article présenté qui se décline comme un travail de recherche hors thèse et publié après la soutenance du diplôme de doctorat en sciences, spécialité droit ;

Le conseil scientifique, après s'être assuré de la recevabilité du dossier, a procédé à la désignation de trois experts en vue de l'évaluation scientifique de la candidature de l'intéressée à l'habilitation universitaire comme suit :

- ZAIDI Hamid, MCA, Université de Tizi-Ouzou, Rapporteur ;
- AÏSSAOUI Azedine, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- MAIFI Laziz, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur.

2- **BERAZA Wahiba, MCB** : Au vu de l'article présenté par l'intéressée intitulé :

"إخطار البرلمانين للمجلس الدستوري في الجزائر : مكسب العدالة الدستورية منقوص الفعالية"

et publié dans la Revue Académique de la Recherche Juridique, n° 1, 2018, pp. 106- 122 ;

Au vu du procès-verbal de délibération du Conseil scientifique de la faculté du 28 avril 2014 en vertu duquel ce dernier a procédé au classement de la **Revue Académique de la Recherche Juridique**, éditée par la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, parmi les revues accueillant des publications acceptables aux soutenances de thèses de doctorat et de l'habilitation universitaire et ce, en ce qu'elle répond aux critères fixés par le Conseil scientifique de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa par délibérations du 15 janvier 2014 et du 14 décembre 2014 ;

Au vu de la soumission et de l'acceptation de l'article présenté avant la promulgation de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018, fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C » ;

Au vu du contenu de l'article présenté qui se décline comme un travail de recherche hors thèse et publié après la soutenance du diplôme de doctorat en sciences, spécialité droit ;

Le conseil scientifique, après s'être assuré de la recevabilité du dossier, a procédé à la désignation de trois experts en vue de l'évaluation scientifique de la candidature de l'intéressée à l'habilitation universitaire comme suit :

- IRZIL El- Kahina, Professeur, Université de Tizi-Ouzou, Rapporteur ;
- AÏSSAOUI Azedine, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- MAZIZ Abdesselam, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur.

3- **BARKAT Djohra, MCB** : Au vu de l'article présenté par l'intéressée intitulé :

"Les alternatives à la sanction en droit français de la concurrence : entre souplesse et efficacité"

et publié dans la Revue Académique de la Recherche Juridique, n° 1, 2018, pp. 791- 818 ;

Au vu du procès-verbal de délibération du Conseil scientifique de la faculté du 28 avril 2014 en vertu duquel ce dernier a procédé au classement de la **Revue Académique de la Recherche Juridique**, éditée par la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, parmi les revues accueillant des publications acceptables aux soutenances de thèses de doctorat et de l'habilitation universitaire et ce, en ce qu'elle répond aux critères fixés par le Conseil scientifique de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa par délibérations du 15 janvier 2014 et du 14 décembre 2014 ;

Au vu de la soumission et de l'acceptation de l'article présenté avant la promulgation de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018, fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C » ;

Au vu du contenu de l'article présenté qui se décline comme un travail de recherche hors thèse et publié après la soutenance du diplôme de doctorat en sciences, spécialité droit ;

Le conseil scientifique, après s'être assuré de la recevabilité du dossier, a procédé à la désignation de trois experts en vue de l'évaluation scientifique de la candidature de l'intéressée à l'habilitation universitaire comme suit :

- IRZIL El- Kahina, Professeur, Université de Tizi-Ouzou, Rapporteur ;
- TOUATI Nasséra, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- BERRI Nouredine, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur.

4- TAOUILT Karim, MCB : Au vu de l'article présenté par l'intéressé intitulé :

"التحكيم الداخلي في القانون الجزائري : مقتضيات تشجيجه وتفعيله"

et publié dans la Revue Académique de la Recherche Juridique, numéro spécial 2017, pp. 164- 178 ;

Au vu du procès-verbal de délibération du Conseil scientifique de la faculté du 28 avril 2014 en vertu duquel ce dernier a procédé au classement de la **Revue Académique de la Recherche Juridique**, éditée par la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, parmi les revues accueillant des publications acceptables aux soutenances de thèses de doctorat et de l'habilitation universitaire et ce, en ce qu'elle répond aux critères fixés par le Conseil scientifique de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa par délibérations du 15 janvier 2014 et du 14 décembre 2014 ;

Au vu de la soumission et de l'acceptation de l'article présenté avant la promulgation de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018, fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C » ;

Au vu du contenu de l'article présenté qui se décline comme un travail de recherche hors thèse et publié après la soutenance du diplôme de doctorat en sciences, spécialité droit ;

Le conseil scientifique, après s'être assuré de la recevabilité du dossier, a procédé à la désignation de trois experts en vue de l'évaluation scientifique de la candidature de l'intéressé à l'habilitation universitaire comme suit :

- YESSAD Houria, Professeur, Université de Tizi-Ouzou, Rapporteur ;
- KHELFI Abderrahmane, Professeur, Université de Bejaia, Rapporteur.
- KEBAILI Tayeb, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;

5- BEZGHICHE Boubekour, MCB : Au vu de l'article présenté par l'intéressé intitulé :

"مخطط شغل الأراضي : أداة للتهيئة والتعمير"

et publié dans la Revue Académique de la Recherche Juridique, n° 1, 2018, pp. 649- 665 ;

Au vu du procès-verbal de délibération du Conseil scientifique de la faculté du 28 avril 2014 en vertu duquel ce dernier a procédé au classement de la **Revue Académique de la Recherche Juridique**, éditée par la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, parmi les revues accueillant des publications acceptables aux soutenances de thèses de doctorat et de l'habilitation universitaire et ce, en ce qu'elle répond aux critères fixés par le Conseil scientifique de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa par délibérations du 15 janvier 2014 et du 14 décembre 2014 ;

Au vu de la soumission et de l'acceptation de l'article présenté avant la promulgation de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018, fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C » ;

Au vu du contenu de l'article présenté qui se décline comme un travail de recherche hors thèse et publié après la soutenance du diplôme de doctorat en sciences, spécialité droit ;

Le conseil scientifique, après s'être assuré de la recevabilité du dossier, a procédé à la désignation de trois experts en vue de l'évaluation scientifique de la candidature de l'intéressé à l'habilitation universitaire comme suit :

- MOUKA Abdelkrim, MCA, Université de Jijel, Rapporteur ;
- BERRI Nouredine, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- MAIFI Laziz, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur.

II – Constitution de jury de soutenance de Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle (LMD) :

Le Conseil a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait à la constitution d'un jury en vue de la soutenance d'une Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle (LMD) en Droit Public et ce, conformément aux dispositions du décret exécutif n° 08-265 du 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat ; des dispositions de l'arrêté n° 191 du 16 juillet 2012 fixant l'organisation de la formation de troisième cycle en vue de l'obtention du doctorat, modifié et complété par arrêté n° 345 du 17 octobre 2012, modifié et complété par arrêté n° 329 du 5 mai 2014 :

- M. MOUSSAOUI Nabil : Spécialité « Droit public des affaires » ;

Intitulé de la Thèse : «

« حياد السلطات الإدارية المستقلة »

Au vu du rapport de soutenabilité présenté par M. ZOUAÏMIA Rachid, Directeur de Thèse ;

Au vu de l'article présenté par l'intéressé intitulé :

« الإخطار التلقائي للسلطات الإدارية المستقلة »

Publié dans la Revue Académique de la Recherche Juridique, n° spécial, 2017, pp. 530-541 ;

Au vu du procès-verbal de délibération du Conseil scientifique de la faculté du 28 avril 2014 en vertu duquel ce dernier a procédé au classement de la **Revue Académique de la Recherche Juridique**, éditée par la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, parmi les revues accueillant des publications acceptables aux soutenances de thèses de doctorat et de l'habilitation universitaire et ce, en ce qu'elle répond aux critères fixés par le Conseil scientifique de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa par délibérations du 15 janvier 2014 et du 14 décembre 2014 ;

Au vu de la soumission et de l'acceptation de l'article présenté avant la promulgation de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018, fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C » ;

Le Conseil a procédé à la désignation d'un jury composé comme suit :

- Mme TOUATI Nasséra, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Présidente ;
- M. ZOUAÏMIA Rachid, Professeur, Université de Béjaïa, Rapporteur ;
- M. BERRI Nouredine, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Examineur ;
- Mme CHIKH Nadja, Maître de conférences classe A, Université de Tizi-Ouzou, Examinatrice ;
- M. AÏT MOULOUD Fateh, Maître de conférences classe A, Université de Tizi-Ouzou, Examineur.

III – Demandes ayant trait aux thèses de doctorat :

1- Demande de changement de Directeur de thèse de doctorat 3^{ème} cycle :

Le conseil a examiné deux demandes de changement de Directeur de thèse de Doctorat 3^{ème} cycle encadrées par M. DAHMANI Abdeslem.

Au vu des motifs invoqués et de l'accord du Directeur de thèse, le conseil scientifique émet un avis favorable à la demande des intéressées comme suit :

Nom et Prénom	Intitulé de la thèse	Ancien Directeur	Nouveau Directeur
RABTI Amel	تحديات تطبيق مبدأ مسؤولية الحماية في ظل واقع الممارسة الدولية	DAHMANI Abdeslem MCA	HASSANI Khaled MCA
HAMDAOUI Kenza	المقاربة الجزائرية للمصالحة الوطنية في ضوء مقتضيات العدالة الانتقالية	DAHMANI Abdeslem MCA	HASSANI Khaled MCA

2 - Demandes de changement d'intitulé de thèse de doctorat LMD:

Le conseil a examiné une demande de changement d'intitulé de thèse de doctorat LMD en Droit Public, présentée par M. OUNAHY Hani, sous la direction de M. AISSAOUI Azedine.

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la demande de l'intéressé comme suit :

Nom et prénom	Ancien intitulé	Nouvel intitulé
OUNAHI Hani	المقاربة الجزائرية في مجال حوكمة الجماعات الإقليمية	المقاربة الجزائرية في مجال حوكمة تسيير البلدية

2 - Demandes de changement d'intitulé de thèse de doctorat en Sciences :

Le conseil a examiné deux demandes de changement d'intitulé de thèse de doctorat en Sciences, l'une en Droit Public, présentée par M. DJOUDER Mohamed, sous la direction de M. AISSAOUI Azedine et l'autre en Droit des Affaires, présentée par M. ABDELAALI Wahid, sous la direction de M. KEBAILI Tayeb.

Le conseil scientifique émet un avis favorable aux demandes des intéressés comme suit :

Nom et prénom	Ancien intitulé	Nouvel intitulé
DJOUDER Mohamed	La démocratie participative à l'épreuve de la gouvernance locale	La démocratie participative : état des lieux et perspectives
ABDELAALI Wahid	دور القانون الجمركي في تنفيذ السياسة الاستثمارية الجزائرية	المعاملة الجمركية للاستثمار في القانون الجزائري

Béjaïa, le 10 mars 2019.

Le Secrétaire de séance



Le Président du Conseil Scientifique



- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.

جامعة عبد الرحمان ميرة - بجاية
كلية الحقوق والعلوم السياسية

بجاية في 10 مارس 2019

المجلس العلمي للكلية
محضر رقم: 2019/

قائمة الحضور

الرقم	الاسم و اللقب	الصفة	الامضاء
01	أ.د. زوايمية رشيد	رئيس المجلس المجالس لعمامة	
02	أ.د. أيت منصور كمال	عميد كلية الحقوق	
03	د. قبايلي طيب	نائب العميد مكلف بما بعد التدرج	
04	د. معيفي العزیز	نائب العميد مكلف بالمسائل المرتبطة بالطلبة بالنيابة	
05	ارائن عبد الله	رئيس قسم التعليم الأساسي للحقوق	
06	د. بوزغيش بوبكر	رئيس قسم القانون الخاص	
07	د. علام الياس	رئيس قسم القانون العام	
08	د. دحماني عبد السلام	ممثل الأساتذة من مصف الاستاذية	
09	د. حساني خالد	ممثل الأساتذة من مصف الاستاذية	
10	مختاري عبد الكريم	ممثل الأساتذة المساعدین	
11	بلول جمال	ممثل الأساتذة المساعدین	
12	د. تواتي نصيرة	رئيسة اللجنة العلمية لقسم التعليم الأساسي للحقوق	
13	د. عسالي عبد الكريم	رئيس اللجنة العلمية لقسم قانون الأعمال	
14	د. إقروف قزبيدة	رئيسة اللجنة العلمية لقسم القانون الخاص	
15	د. عيساوي عز الدين	رئيس اللجنة العلمية لقسم القانون العام	
16	أ.د. خلفي عبد الرحمان	مدير مخبر البحث حول فعالية القاعدة القانونية	

رئيس المجلس العلمي

